



Soutien au développement rural par  
le FEADER  
(Fond Européen Agricole pour le  
Développement Rural)  
2007-2013





# Création du FEADER

P  
R  
I  
N  
C  
I  
P  
E  
S  
  
G  
E  
N  
E  
R  
A  
U  
X

- Un cadre financier unique
- Constitué à partir de plusieurs rubriques de l'actuel budget de l'UE :
  - ❖ FEOGA-Garantie développement rural
  - ❖ FEOGA-Orientation DOCUP Obj.1
  - ❖ LEADER
- + Modulation (1er pilier de la PAC)



# Programmation

P  
R  
I  
N  
C  
I  
P  
E  
S  
  
G  
E  
N  
E  
R  
A  
U  
X

## ➤ Programmation en 3 étapes

- Orientations stratégiques de la Communauté
- Plan stratégique national
- Programme(s) de développement rural



# Gestion financière

P  
R  
I  
N  
C  
I  
P  
E  
S  
  
G  
E  
N  
E  
R  
A  
U  
X

- Maquette par année et par axe
- Engagements budgétaires par tranches annuelles (1er janvier au 31 décembre)
- Exercice de paiement par l'organisme payeur : 16 octobre au 15 octobre de l'année suivante
- Dégagement d'office  
(règle n+2 , calcul sur base des paiements faits par l'organisme payeur)



# Gestion financière

P  
R  
I  
N  
C  
I  
P  
E  
S  
  
G  
E  
N  
E  
R  
A  
U  
X

## ➤ Assistance technique (AT)

- ❖ 0,25% de la dotation totale pour l'AT de la Commission
- ❖ 4% du budget total du PDR pour l'AT de l'Etat membre
  - Financement du réseau rural national
  - Financement d'actions relatives à la préparation, à la gestion, au suivi, à l'évaluation, à l'information et au contrôle



## 3 axes thématiques

**Axe 1 – Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier**

**Axe 2 – Amélioration de l’environnement et de l’espace rural**

**Axe 3 – Qualité de vie en milieu rural et diversification de l’économie rurale**



# Axe 1 – compétitivité agricole et sylvicole

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

- Renforcer le potentiel humain
  - ❖ Installation des jeunes agriculteurs
  - ❖ Prérétraite
  - ❖ Actions d'information et de formation professionnelle pour les personnes actives dans les secteurs agricole, alimentaire et forestier
  - ❖ Utilisation de services de conseil
  - ❖ Instauration de services d'aide à la gestion, de remplacement et de conseil



# Axe 1 – compétitivité agricole et sylvicole

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

➤ Développer le capital physique et promouvoir l'innovation

- ❖ Modernisation des exploitations agricoles
- ❖ Amélioration de la valeur économique des forêts
- ❖ Amélioration et développement des infrastructures en relation avec l'évolution des secteurs agricole et forestier





# Axe 1 – compétitivité agricole et sylvicole

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

- ❖ **Accroissement de la valeur ajoutée des productions primaires agricoles et forestières**
- ❖ **Coopération pour le développement de nouveaux produits, procédés et technologies dans les secteurs agricole et sylvicole**
- ❖ **Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et mise en place de mesures de prévention**



# Axe 1 – compétitivité agricole et sylvicole

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

- Amélioration de la qualité de la production et des produits
  - ❖ Adaptation aux nouvelles normes imposées par la législation communautaire
  - ❖ Participation des agriculteurs à des régimes de qualité alimentaire
  - ❖ Information et promotion pour les produits alimentaires de qualité



## Axe 2 – Amélioration de l'environnement et de l'espace rural

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

### Utilisation durable des terres agricoles

- ❖ Indemnité compensatoire des handicaps naturels
- ❖ Paiements liés à NATURA 2000 et à la Directive cadre dans le domaine de l'Eau
- ❖ MAE : mesures agro-environnementales
- ❖ Paiements en faveur du bien-être animal
- ❖ Soutien des investissements non productifs



## Axe 2 – Amélioration de l'environnement et de l'espace rural

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

- Utilisation durable des terres sylvicoles
  - ❖ Premier boisement de terres agricoles
  - ❖ Installation de systèmes agro-forestiers sur des terres agricoles
  - ❖ Premier boisement de terres non agricoles
  - ❖ Paiements NATURA 2000
  - ❖ Paiements environnementaux
  - ❖ Reconstitution du potentiel sylvicole et adoption de mesures de prévention (ex. : incendie)
  - ❖ Soutien des investissements non productifs



## Axe 3 – Qualité de la vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

- Diversification de l'économie rurale
  - ❖ Diversification vers des activités non agricoles
  - ❖ Aide à la création et au développement des entreprises en zone rurale
  - ❖ Promotion des activités touristiques
- Amélioration de la qualité de vie en zone rurale
  - ❖ Services de base pour l'économie et la population rurales
  - ❖ Conservation et mise en valeur du patrimoine rural
  - ❖ Rénovation et développement des villages



## Axe 3 – Qualité de la vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

➤ Formation professionnelle et acquisition de compétences et animation

D  
U

❖ Information et formation professionnelle

❖ Acquisition de compétences, animation et mise en oeuvre

F  
E  
A  
D  
E  
R



# Axe méthodologique

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

## Axe 4 – LEADER

- Approche LEADER = une stratégie locale de développement rural
- Les opérations doivent correspondre aux objectifs d'au moins un des axes 1, 2 ou 3



## Axe 4 : LEADER

M  
E  
S  
U  
R  
E  
S

D  
U

F  
E  
A  
D  
E  
R

➤ S'appuie sur les groupes d'action locale (GAL), avec des critères précis :

- ❖ Zones rurales clairement identifiées
- ❖ Approche ascendante
- ❖ Partenariats public-privé
- ❖ Approches novatrices
- ❖ Projets de coopération
- ❖ Mise en réseau des partenariats





## Equilibre financier entre les axes

P  
R  
I  
N  
C  
I  
P  
E  
S  
  
G  
E  
N  
E  
R  
A  
U  
X

- **Axe 1** : au moins 10%
- **Axe 2** : au moins 25%
- **Axe 3** : au moins 10%
- **Axe 4 : LEADER** : au moins 5% (contribue à atteindre les proportions fixées ci-dessus)

= minima par rapport à l'enveloppe FEADER du PDR.



# Orientations stratégiques de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

- Elles contribuent à:
  - a) établir le lien avec les priorités de la Communauté : Göteborg et Lisbonne
  - b) assurer la cohérence avec les autres politiques : environnement et cohésion
  - c) accompagner la mise en œuvre de la nouvelle PAC



# Priorités de la Communauté

## Traduction au travers de 6 orientations :

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

### 1) Amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier

Les ressources allouées à l'axe 1 doivent contribuer à renforcer et à dynamiser le secteur agroalimentaire européen en se concentrant sur les priorités du transfert de connaissances et de l'innovation dans la chaîne alimentaire et sur les secteurs prioritaires pour l'investissement dans le capital physique et humain.



# Priorités de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

Exemples d'actions à soutenir qui pourraient viser à :

- ❖ restructurer et moderniser le secteur de l'agriculture;
- ❖ améliorer l'intégration dans la chaîne agroalimentaire ;
- ❖ faciliter l'innovation et l'accès à la R&D;
- ❖ encourager l'adoption et la diffusion des TIC ;
- ❖ stimuler un esprit d'entreprise dynamique ;
- ❖ développer de nouveaux débouchés pour les produits agricoles et sylvicoles;
- ❖ améliorer les performances environnementales des exploitations agricoles et sylvicoles.Exemples.

**Combinaisons de mesures disponibles au titre de l'axe 1, adaptées aux besoins des jeunes agriculteurs**



# Priorités de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

## 2) Amélioration de l'environnement et du paysage

Les ressources allouées à l'axe 2 doivent contribuer aux trois domaines prioritaires suivants :  
biodiversité et préservation des systèmes agricoles et sylvicoles à haute valeur naturelle, eau et changement climatique.



# Priorités de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

Exemples d'actions à soutenir qui pourraient viser à :

- ❖ Promouvoir les services environnementaux et les pratiques agricoles respectueuses des animaux;
- ❖ Préserver les paysages cultivés;
- ❖ Lutter contre le changement climatique;
- ❖ Renforcer la contribution de l'agriculture biologique;
- ❖ Encourager les initiatives économiques/ environnementales où tous sont gagnants;
- ❖ Encourager l'équilibre territorial.



## Priorités de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

### 3) Amélioration de la qualité de vie dans les zones rurales et encouragement de la diversification

Les ressources allouées aux domaines de la diversification de l'économie rurale et de la qualité de vie dans les zones rurales au titre de l'axe 3 devraient contribuer à la **priorité générale de création de possibilités d'emploi.**



# Priorités de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

Exemples d'actions à soutenir qui pourraient viser à :

- ❖ développer l'activité économique et les taux d'emploi dans l'économie rurale au sens large ;
- ❖ encourager l'entrée des femmes sur le marché du travail ;
- ❖ rendre du cœur aux villages;
- ❖ développer les micro-entreprises et l'artisanat ;
- ❖ former les jeunes aux compétences nécessaires à la diversification de l'économie locale ;
- ❖ encourager l'adoption et la diffusion des TIC ;
- ❖ développer la fourniture et l'utilisation innovante des sources d'énergie renouvelables ;
- ❖ encourager le développement tourisme;
- ❖ moderniser les infrastructures locales, en particulier dans les nouveaux Etats membres.





## Priorités de la Communauté

### 4) Constitution de capacités locales pour l'emploi et la diversification

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

Les ressources allouées à l'axe 4 (Leader) devraient contribuer aux priorités des axes 1 et 2, et en particulier de l'axe 3, mais également jouer un rôle important pour ce qui est de la priorité visant à **améliorer la gouvernance et mobiliser le potentiel de développement endogène des zones rurales.**



# Priorités de la Communauté

O  
R  
I  
E  
N  
T  
A  
T  
I  
O  
N  
S

Exemples d'actions à soutenir qui pourraient viser à :

- ❖ constituer une capacité locale de partenariat ;
- ❖ encourager le partenariat public-privé ;
- ❖ promouvoir la coopération et l'innovation ;
- ❖ améliorer la gouvernance locale .



# Calendrier

## Plan stratégique national

introduit à la Commission le 7 novembre 2006

## Programme wallon de développement rural

fin de la rédaction : janvier 2007

consultations

introduction à la Commission : mars 2007

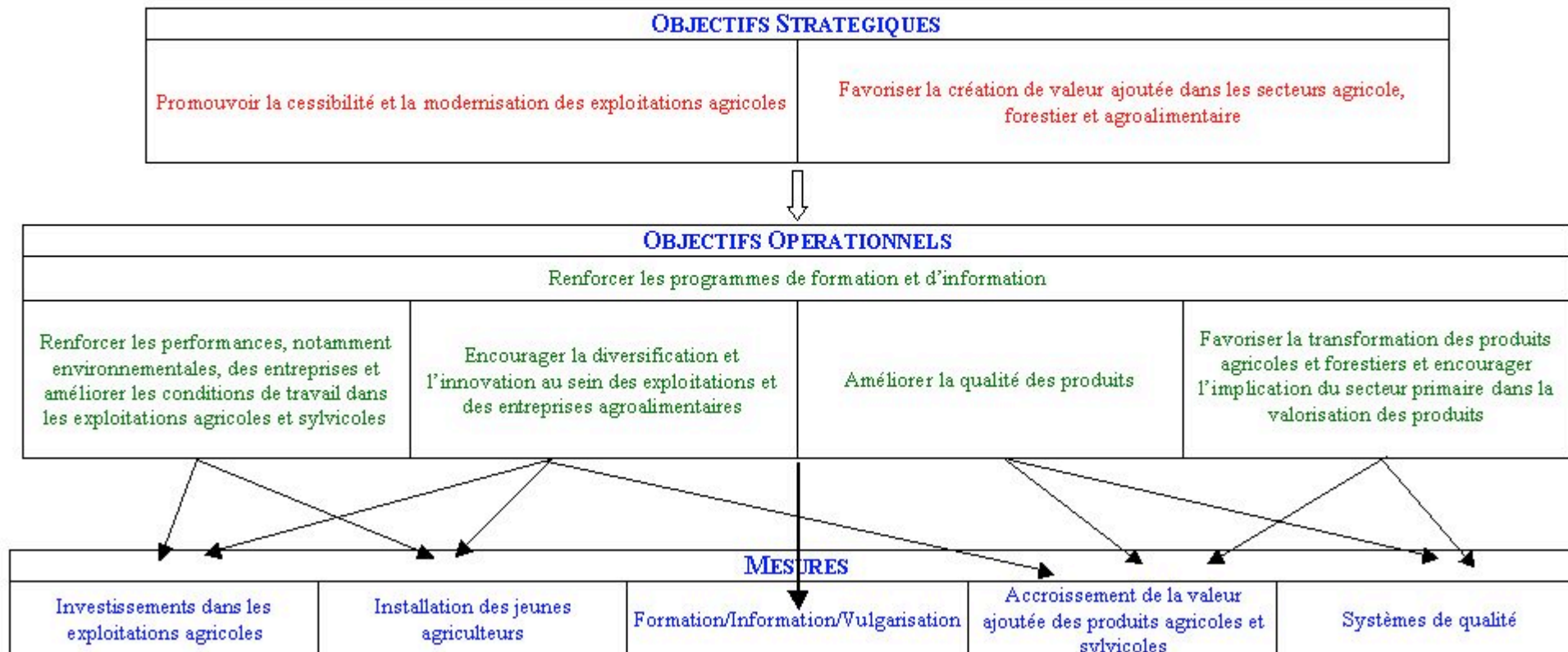
C  
A  
L  
E  
N  
D  
R  
I  
E  
R



# Décisions du GW

## Stratégie

### AXE 1 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES SECTEURS AGRICOLE ET FORESTIER





## AXE 2 AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE RURAL



### OBJECTIFS STRATEGIQUES

Encourager une agriculture et une sylviculture respectueuses de l'environnement pour concourir à atteindre les objectifs de la directive-cadre relative à l'eau et du protocole de Kyoto

Préserver et développer les zones à haute valeur naturelle, en particulier les zones Natura 2000

Préserver les paysages cultivés notamment dans les zones défavorisées



### OBJECTIFS OPERATIONNELS

Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement

Maintenir l'agriculture dans les zones défavorisées

Enrayer le déclin de la biodiversité

### MESURES

MAE  
Agriculture biologique

Indemnités Natura 2000 pour les exploitants agricoles

Indemnités compensatoires

Investissements non productifs (Natura 2000 en forêts)





### AXE 3 ATTRACTIVITÉ DU MILIEU RURAL

#### OBJECTIFS STRATEGIQUES

Création d'activités économiques et d'emplois, en particulier dans les secteurs valorisant les produits agricoles et sylvicoles

Amélioration de la qualité de vie en zones rurales



#### OBJECTIFS OPERATIONNELS

Encourager la formation

Soutenir le développement d'activités non agricoles dans et hors des exploitations agricoles

Valorisation et dynamisation du patrimoine naturel et paysager

Contribuer à l'accessibilité aux services de proximité et aux technologies de l'information

#### MESURES

Diversification vers des activités non agricoles

Promotion des activités touristiques

Microentreprises

Formation/Information

Restauration de sites Natura 2000

Services de proximité



## Axe 4 - Leader

- Priorité de l'axe : ***amélioration de la gouvernance et mobilisation du potentiel de développement endogène*** des zones rurales.
- L'objectif sera de renforcer la stratégie de développement local des GAL tout en veillant à :
  - s'assurer du ***développement socio-économique des territoires des GAL*** par la création d'activités et d'emplois pérennes,
  - renforcer les ***partenariats au sein des GAL***,
  - s'assurer d'une ***mobilisation durable des partenaires privés***.



# Budget

Enveloppe FEADER : 194,1 millions €

## *Répartition indicative*

Assistance technique : +/- 6,1 millions €

- ❖ Axe 1 : 36,4 % (68,43 millions €)
- ❖ Axe 2 : 52,5 % (98,7 millions €)
- ❖ Axe 3 : 11,1 % (20,868 millions €)





# Orientations

- Participation du secteur privé
- Territoire éligible
- Nombre minimal de communes
- Nombre d'habitants
- Nombre maximum de GAL
- Thèmes fédérateurs